



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE VAL-D'OR



ccirn

Chambre de commerce  
et d'industrie  
de Rouyn-Noranda



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DU CENTRE-ABITIBI



CCIAO  
CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE D'ABITIBI-OUEST



Chambre de Commerce  
Témis-Accord

COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## CONSEIL DES MINISTRES : LES CHAMBRES DE COMMERCE MÉCONTENTES

**Abitibi-Témiscamingue, le 20 octobre 2022** – Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue sont abasourdi de découvrir qu'aucun député de la région ne siègera au conseil des ministres. En effet, ni Mme Suzanne Blais (Abitibi-Ouest), Pierre Dufour (Abitibi-Est) ou Daniel Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) n'ont obtenu le siège de ministre de la région, qui a été attribué à M. Mathieu Lacombe, député de Papineau dans l'Outaouais.

Les chambres de commerce rappellent que lors des dernières élections, plusieurs promesses avaient été formulées concernant la place des régions, mais que l'Abitibi-Témiscamingue connaît toujours un recul en termes de représentation et de pouvoirs décisionnels.

*« Depuis plus de 10 ans, nous voyons la centralisation être un frein à notre liberté d'agir pour notre propre développement. Ce choix du gouvernement d'exclure notre région de la plus grande table de décisions du Québec est incompréhensible. Nous sommes évidemment préoccupés par la disponibilité du ministre Lacombe, en plus de ses responsabilités de ministre de la Culture, de la Jeunesse et de l'Outaouais, à défendre les réalités et les défis de notre territoire. Nous aurons besoin de son plein engagement et nous serons présents pour s'en assurer »* affirme Valérie Gourde, présidente de la CCVD.

Selon David Lecours, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda : *« Les Témiscabitiens ne sont pas de citoyens de seconde zone. Nous avons des enjeux majeurs qui méritent clairement une présence au conseil des ministres et demandons à être représentés par un député choisi par la population. Quel message envoyons-nous aux électeurs? »*

*« Non sans surprise et inquiétudes, la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi félicite le nouveau ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de l'Outaouais, Mathieu Lacombe. Nous comprenons mal toutefois qu'aucun député de l'Abitibi-Témiscamingue ne puisse représenter nos intérêts au conseil des ministres. Les enjeux sont nombreux pour assurer le développement plein et entier de notre région. L'Abitibi-Témiscamingue aurait dû prendre plus de place dans la prise de décisions qui la concerne. Il s'agit donc pour nous d'un mauvais départ. La Chambre réitère qu'elle sera disponible pour collaborer avec le responsable de la région pour faire avancer les dossiers importants »,* a déclaré M. Claude Balleux, président de la CCI Centre-Abitibi.

*« Très déçu de constater qu'au lieu de nous rapprocher du pouvoir, nous risquons de nous éloigner de celui-ci. Plusieurs membres espéraient faire avancer les dossiers localement, mais nous craignons que nos revendications soient ignorées », a déclaré le Charles Lavergne, président de la Chambre de commerce de Témis-Accord*

*« L'Abitibi-Témiscamingue est un pilier majeur dans la production des ressources naturelles. En ce sens, il est décevant de voir la région exclue du conseil des ministres et donc du centre des décisions »* affirme Émilie Alain, présidente de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest.

- 30 -

Pour information :

Valérie Gourde, présidente  
Chambre de commerce de Val-d'Or  
Tél. : 819 825-3703

David Lecours, président  
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda  
Tél. : 819 797-5222

Claude Balleux, président  
Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi  
Tél. : 819 732-8100

Émilie Alain, présidente  
Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest  
Tél. : 819 333-9836

Charles Lavergne, président  
Chambre de commerce Témis-Accord  
Tél. : 819 629-8432